



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Mouvement intra académique 2018 : principales dates à retenir

12 mars 2018 : Publication de la note de service – guide pratique mouvement intra 2018
(Accessible sur internet : www.ac-bordeaux.fr)

Du 13 au 26 mars 2018 : plate-forme « conseil, information mobilité », du lundi au vendredi de 9h à 16h30 ☎ 05.57.57.35.50

Du 13 mars à 12h au 26 mars 2018 à 12h : ouverture du serveur SIAM

- Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum).
- Modification des vœux possible jusqu'au renvoi de la confirmation de demande de mutation.

26 mars 2018 :

- Édition par la DPE des confirmations des demandes de mutation et envoi par courrier électronique dans les établissements.
- Édition par la DPE des préférences de RAD des TZR et envoi par courrier électronique dans les établissements de rattachement.

28 mars 2018, date limite de retour :

- des confirmations de participation au mouvement ainsi que des pièces justificatives :
 - via les établissements centralisateurs pour les personnels de l'académie de Bordeaux ;
 - via les établissements d'origine des enseignants venant d'une autre académie.
 - du dossier handicap
 - des fiches de candidatures à un poste spécifique académique
 - des fiches de candidatures à un poste en établissement REP+
 - des confirmations de RAD des TZR

Tous les documents doivent être envoyés à : Rectorat de Bordeaux – Direction des personnels enseignants (DPE)
5 rue Joseph Carayon Latour – CS 81499 - 33060 BORDEAUX CEDEX

Jusqu'au 20 avril 2018	Demande de mutation tardive ou annulation
Du 28 avril au 6 mai 2018	Affichage des barèmes Contestations éventuelles par les personnels (jusqu'au 6 mai minuit).
15 et 16 mai 2018	Groupes de travail « barèmes »
Du 18 au 21 mai 2018	Affichage des barèmes définitifs
Du 17 mai au 4 juin 2018	Traitement du mouvement
Du 15 juin au 20 juin 2018	Formations Paritaires Mixtes Académiques
Du 21 juin au 27 juin 2018	Réception des demandes de révision d'affectation
5 juillet 2018	Groupe de travail « priorisation révision d'affectations »
19 juillet 2018	Groupe de travail « Phase d'ajustement »